



Compte-rendu de l'audioconférence entre les OS et la Direction- 2 juin 2020 /10 H 30

OS participantes : CGT – CFDT- FO- Solidaires

- **Situation des effectifs**

La situation des effectifs de la DDFiP 49 est :

	au 29 mai	au 20 mai	au 15 mai
agents présents	421	404	281
agents en télétravail	164	158	180
agents en ASA « garde d'enfants »	112	112	112
agents en ASA « santé fragile »	56	56	56
agents en ASA ordinaires	126	149	250

- **Protection des agents**

70 cloisons Plexiglas ont été commandées.

- **Ressources humaines**

Beaucoup de télétravailleurs souhaitent revenir dans les services au moins un jour par semaine.

Si les conditions matérielles permettent ce retour dans leur service, la Direction y est favorable ; pour les services où c'est compliqué pour respecter les distances de sécurité, la Direction propose que les collègues reviennent en alternance avec les autres télétravailleurs (dispositions à voir au cas par cas).

De plus, avant le confinement il y avait environ 70 télétravailleurs à la DDFiP 49, aujourd'hui ils sont environ 200. La Direction va donc signer de nouvelles conventions avec les télétravailleurs pour notamment intégrer la flexibilité de jours de télétravail par semaine.

Les agents en « ASA Santé fragile » sont plus d'un tiers en télétravail, ils seront bientôt 50 % ; la Direction souhaite arriver à 100 %.

J'ai demandé la réouverture des services au public partout où c'est possible : agents présents en nombre suffisant et respect des distances physiques. Le Directeur y est opposé tant qu'il n'a pas de directives de la DG. Les services vont donc rester fermés. Pour le moment, il n'existe que les réceptions sur rendez-vous.

Par ailleurs, le mouvement local des agents B pour la DDFiP 49 se fera via l'application ALOA, sans soute du 8 au 18 juin. Une note de service locale doit sortir à ce sujet cette semaine.

Enfin, la prime Covid sera attribuée à 9 - 10 % des agents pour le montant de 1000 euros et à 20 % des agents pour 330 euros. Elle sera versée sur la paye de juillet. Sur le sujet de l'attribution de primes, la CGT précise que l'engagement est présent chez tous les agents mais que c'est la crise qui a déterminé les possibilités de transformer cet engagement de façon concrète ou non. La CGT rappelle qu'elle revendique une revalorisation du point d'indice a minima pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis des années. Au vu de l'engagement des agents et de leur conscience professionnelle constante et non uniquement pendant cette crise, si prime il y a, elle devrait être attribuée à toutes et tous.

La CGT Finances Publiques n'est pas contre cette prime mais elle la revendique pour toutes et tous, et la reconnaissance de l'engagement et du travail des fonctionnaires doit se faire par l'augmentation du point d'indice.

Prochain CTL : 4 juin

Prochain CHS-CT : 9 juin

Prochaine audioconférence : 11 juin